

CONTRAT DE COWORKING

Entre les soussignés :

1. Le Prestataire / Fournisseur de l'espace de coworking

Nom / Raison sociale : [Nom de l'espace de coworking]

Adresse : [Adresse complète]

IDE (si applicable) : [Numéro]

Représenté par : [Nom, fonction]

Et

2. Le Client / Utilisateur du poste de travail

Nom / Raison sociale : [Nom ou entreprise]

Adresse : [Adresse complète]

IDE (le cas échéant) : [Numéro]

Représenté par : [Nom et fonction]

1. Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet la mise à disposition temporaire d'un poste de travail ou d'un bureau dans l'espace de coworking situé à [adresse complète]. L'espace est partagé avec d'autres utilisateurs, dans le respect du règlement intérieur fourni par le prestataire.

2. Prestations fournies

Le prestataire met à disposition :

- Un poste de travail équipé (table, chaise, lumière)
- L'accès Internet haut débit (Wi-Fi ou câble)
- L'accès aux espaces communs (cuisine, sanitaires, salle de repos)
- L'accès à une imprimante / scanner (selon abonnement)
- Le nettoyage, le chauffage, l'électricité et les charges usuelles

Des prestations additionnelles peuvent être proposées (ex. : salle de réunion, casiers, services postaux) selon le tarif en vigueur.

3. Durée et horaires d'accès

Le présent contrat est conclu :

- Pour une durée déterminée : du [date] au [date]
- Pour une durée indéterminée, renouvelable par tacite reconduction chaque mois

L'utilisateur a accès à l'espace :

- En libre accès 24h/24 – 7j/7
- Aux horaires suivants : [jours et heures]

4. Tarif et modalités de paiement

Le forfait mensuel est fixé à CHF [montant], TVA incluse ou non incluse selon le statut du prestataire.

Le paiement s'effectue :

- Par virement automatique au début de chaque mois
- Ou selon les conditions précisées sur la facture jointe

Tout retard de paiement supérieur à 10 jours peut entraîner une suspension de l'accès.

5. Obligations de l'utilisateur

L'utilisateur s'engage à :

- Respecter le règlement intérieur
- Utiliser les lieux de manière respectueuse et professionnelle
- Ne pas perturber les autres utilisateurs
- Ne pas installer de matériel sans autorisation préalable
- Respecter la confidentialité des données échangées sur place

6. Responsabilité et assurance

Le prestataire décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration de biens personnels.

L'utilisateur est invité à souscrire une assurance RC professionnelle. Toute dégradation causée par le client pourra faire l'objet d'une facturation.

7. Résiliation

Le contrat peut être résilié :

- Par l'une ou l'autre des parties, moyennant un préavis de **[30 jours / 1 mois]** pour la fin d'un mois
- Sans préavis en cas de violation grave des obligations contractuelles

La résiliation doit être notifiée par écrit (lettre ou e-mail avec accusé de réception).

8. Droit applicable et for juridique

Le présent contrat est régi par le droit suisse.

Tout litige sera porté devant les tribunaux compétents du canton de **[lieu]**.

Fait à **[lieu]**, le **[date]**

Le Prestataire

Nom :

Signature :

Le Client

Nom :

Signature :

